

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORET (UC-PIF)
PIREDD/MAÏ-NDOMBE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERÊTS
(AMI n°002/MEDD/IDA/PIREDD/MAÏ-NDOMBE/UC-PIF/EPM/BAK/2021/SC)

Poste : Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'un audit environnemental et social des travaux de construction des bâtiments, réhabilitation des routes et de mise en œuvre des mesures E& S du PIREDD/MAÏ- NDOMBE pour le Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF)

Source de financement : TFOA 5081

Date de publication : 13/05/2021

1. Contexte

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu de la Banque mondiale, un don additionnel de 18,2 millions UDS pour la mise en œuvre Projet Intégré REDD+ dans la Province du Maï-Ndombe (PIREDD/Maï-Ndombe) dont la zone d'intervention couvre quatre autres Territoires non pris en compte par le projet parent. Il s'agit des Territoires d'Inongo, de Kiri, de Kutu et d'Oshwe. Le Consortium FRMi/WWC a été sélectionné pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de ce fonds additionnel. Ce fonds additionnel finance les activités similaires à celles financées par la Composante 1 du projet parent du PGAPF avec des activités complémentaires concernant les cultures pérennes et touchant aux questions de planification familiale et celles liées aux peuples autochtones.

Les composantes du projet sont particulièrement en rapport avec l'appui à la structuration du milieu (création des CLD, refondation des CARGS...), le renforcement des capacités des institutions locales (ETD, Services Techniques Décentralisés des Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture...), la planification de la Gestion des Ressources Naturelles (élaboration de Plans de Gestion des Ressources Naturelles – PGRN - avec les CLD, les ETD...), la construction d'équipements d'intérêt collectif (ponts, voies de desserte agricole, transformation des produits agricoles...), l'appui à la meilleure gestion des ressources naturelles, à partir des PGRN (intensification de l'agriculture vivrière, culture et mise en défens des savanes en vue de leur régénération naturelle, agroforesterie, développement des cultures pérennes) et le planning familial.

Le projet a pour objectif global de tester une approche de gouvernance et d'innovation technique permettant de réduire globalement la déforestation à grande échelle, sur un district entier, tout en améliorant les conditions de vie des populations.

Pour la mise en œuvre de ses activités, le PIF dispose des cinq outils des sauvegardes dont le Cadre de Gestion Environnemental et Social, le Cadre Fonctionnel, le Cadre de Politique de Réinstallation, le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones, et le Plan de Gestion de Pestes et Pesticides.

Dans le cadre de la cette composante, le projet a appuyé la construction de quatre bâtiments dans les quatre territoires. A ce jour il est en train d'appuyer la réhabilitation des routes et la construction des digues et ponts.

Le PIREDD MND est un projet catégorisé en A. Il a été recommandé qu'un audit environnemental et social soit réalisé durant l'exercice et à la fin des travaux du projet. C'est dans ce contexte que sont développés les présents termes de référence pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'audit environnemental et social des travaux de construction des bâtiments, réhabilitation des routes et ponts et la mise en œuvre des mesures E&S du PIREDD/MND.

2. Mission du Consultant

L'audit environnemental et social a pour objectif global de faire une évaluation systématique de l'information d'ordre environnemental et social, afin d'évaluer à quel point la mise en œuvre des PGES des travaux de construction des bâtiments et réhabilitation des routes/ponts sont conformes : (i) à la réglementation nationale en vigueur ; (ii) aux politiques et aux directives pertinentes de la Banque mondiale notamment sur l'évaluation environnementale et sociale.

Cet audit a pour objectifs spécifiques de :

- Déterminer le degré de conformité environnementale et sociale des chantiers des travaux, à la réglementation nationale ainsi qu'aux politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale ;
- Établir le niveau de performance environnementale et sociale et faire une analyse détaillée des cas de non-conformité environnementale et sociale vis-à-vis de l'ensemble des textes applicables ; de relever les questions de VBG (EAS/SH) rencontrées dans la mise en œuvre du projet ;

- Proposer des mesures correctives pour des cas de non-conformités environnementales et sociales relevées, assorties d'un Plan d'Actions réaliste de mise en œuvre ;
- Proposer un budget estimatif pour ces mesures correctives du Plan d'Action de mise en œuvre.

3 Portée de l'audit

L'audit environnemental et social couvrira :

- Les sites de construction des bâtiments, des axes routiers dans les quatre Territoires du PIREDD/ MND dans la Province du Mai-Ndombe ;
- L'ensemble du voisinage des sites concernés pour l'appréciation/analyse des mesures prévues vis-à-vis de l'état actuel des sites et de leur voisinage immédiat ;
- Une zone plus large à déterminer une fois sur le terrain pour l'analyse/vérification du processus/niveau de consultation publique.
- Certains bénéficiaires des activités du projet pour apprécier le niveau d'exécution des mesures E&S et du processus de participation et de consultation publique.

L'audit E&S couvre la période de 2020. Toutes les données disponibles sur cette période devront faire l'objet d'examen et d'analyse par cet audit. Un accent particulier sera mis sur les questions liées à l'environnement, au social, à l'hygiène et à la sécurité et les questions de VBG (EAS/SH).

4. Résultats attendus

- Un document de rapport d'audit environnemental et social, qui déterminera clairement si le PGES (Plan de Gestion Environnementale et Sociale) a été bien exécuté conformément aux lois de la R.D. Congo et aux Politiques Opérationnelles déclenchées de la Banque mondiale.
- Un plan d'actions correctif avec un chronogramme et coûts précis pour résoudre les problématiques soulevées.

5. Profil du Consultant (e)

Le consultant/e sera un/e expert, spécialiste en évaluation environnementale et sociale. Il/elle devra répondre au profil minimum suivant :

- Être détenteur d'un diplôme de niveau universitaire (BAC+5) en sciences de l'environnement, sciences sociales, sciences naturelles ou équivalent ;
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine des évaluations environnementales et sociales, audits Environnementaux et Sociaux, etc. pour des projets de développement ou entreprises privées ;
- Avoir exécuté de manière satisfaisante au moins trois (3) missions d'audit environnemental et social de projets en tant que Chef de mission au cours de cinq (5) dernières années, pour des projets financés par la Banque mondiale ou autres bailleurs des fonds ;
- Avoir une connaissance approfondie des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale, ainsi qu'une bonne connaissance des lois et règlements de la RDC en la matière ;
- Avoir une connaissance sur le socioculturel de la Zone serait un atout indéniable ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone du projet (Mai-Ndombe) serait un atout.

6. Exigences de la mission

Le Consultant devra répondre aux exigences ci-dessous :

- Éviter les conflits d'intérêt de quelque nature que ce soit ;
- Avoir un devoir de réserve et de confidentialité durant toute la mission ;
- Maintenir une conduite responsable et le respect de l'ensemble des acteurs et des règles et procédures en vigueur au niveau national et à la Banque mondiale ;
- Respecter les habitudes et coutumes locales (dans les sites concernés par les activités du projet)
- Posséder de bonnes techniques d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression, et avec différents groupes de parties prenantes ;
- Disponibilité immédiate pour la réalisation de la présente mission.

7. Durée de la mission

La durée de la mission est de soixante (60) jours calendaires, mais le délai d'exécution des prestations réelle couvre une durée de vingt-cinq (25) jours ouvrables, dont :

- Deux (2) jours de revue documentaire ;
- Quatorze (14) jours de terrain ;
- Quatre (4) jours de rédaction du rapport provisoire ;

- Cinq (5) jours de la prise en compte des commentaires des différentes parties prenantes présentes à l'atelier pour la production du rapport de préparation du rapport final après la prise en compte des observations de la Banque.

La durée de vingt-cinq (25) jours ouvrables pour l'élaboration des rapports de la mission.

L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF), invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (**Eléments constitutifs du dossier : La lettre de motivation et Curriculum vitae signés, NB : Après vérification, la Coordination du PIF rejettera les dossiers des candidats avec fausses informations ou ne contenant pas tous les éléments constitutifs du dossier**).

Les candidats intéressés peuvent obtenir d'autres informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h00' à 15h00' (heures locales) ou nous écrire à l'adresse e-mail : ucpif.rdc@gmail.com.

La méthode de sélection est « Le Consultant Individuel » conformément Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FIP) de la Banque mondiale, en date de Juillet 2016, Révisions Novembre 2017 et Octobre 2018, disponible sur www.worldbank.org/procure. ».

Les manifestations d'intérêts sont **rédigées en langue française** et doivent parvenir, par courrier ou par E-mail, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **27 mai 2021** et porter clairement la mention « **AMI n°002/MEDD/IDA/PIREDD/MAÏ-NDOMBE/PIF/EPM/BAK/2021/SC - Services d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'un audit environnemental et social des travaux de construction des bâtiments, réhabilitation des routes et de mise en œuvre des mesures E& S du PIREDD/MAÏ-NDOMBE pour le Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF)** ».

Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)

A Monsieur le Coordonnateur du PIF

« Immeubles LE PARADISO »,

N° 90A-90B, 5^{ème} Niveau, Local 501, Boulevard du 30 juin

à Kinshasa/Gombe

Téléphone : (+243) 827859777

E-mail : ucpif.rdc@gmail.com.


Clément VANGU LUTETE

